

Le Journal de Boissettes

Le Journal d'Informations Municipales - Février 2023
www.boissettes.fr/Courriel : mairie@boissettes.fr

N° 120



Le Conseil Municipal des Enfants 2022/2023

De gauche à droite : Maher Maaloui, Lola Ragot, Hanna Gauvin, Nicolas Perchereau, Lana Linglain

Photo : Pierre-André Perchereau

Accueil en Mairie uniquement sur rendez-vous

Directeur de la publication : M le Maire Thierry SEGURA

Comité de rédaction : Pascale BACQUET, Marie CORNET-VERNET, Oriane PODEVIN

Impression et mise en page : Imprilith

Parution 3 fois par an : février, juin et octobre - 260 exemplaires

Distribution par l'équipe municipale

3 place de Verdun - 77350 Boissettes - Tél. : 01 64 37 83 05



Chères Boissettaises, chers Boissettais,

Il y a un an, comme en 2021, je vous adressais mes vœux et ceux du Conseil Municipal par écrit uniquement. Cela fait presque 3 ans que notre équipe a été élue et nous avons, enfin pu organiser en ce début d'année 2023, notre 1^{ère} cérémonie de vœux du mandat à laquelle nombre d'entre vous a participé. 3 ans pendant lesquels nous avons tous traversé des moments exceptionnels, parfois dramatiques mais où chacun d'entre nous a pu faire montre de solidarité, de bienveillance et d'altruisme envers sa famille, ses amis, ses voisins ou mêmes des inconnus. Toutes ces épreuves, ces difficultés n'ont pu être traversées que grâce à la solidarité et l'engagement dont a fait preuve toute l'équipe municipale (j'y inclus nos agents) ainsi que de nombreux Boissettaises et Boissettais.

En cette 2^{ème} partie de mandat, le Conseil Municipal et moi-même continuerons à œuvrer sur les 4 grandes priorités que nous nous sommes fixées lors de notre élection.

- LA PRÉSERVATION et L'EMBELLISSEMENT de NOTRE VILLAGE
- LA SÉCURITÉ
- LE BIEN VIVRE ENSEMBLE
- LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE et LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Au cours du 1^{er} semestre 2023, la cour de l'Ecole sera transformée en un square planté d'arbres, de massifs fleuris et de pelouse. Nous aurons ainsi transformé une surface entièrement imperméabilisée en un espace vert perméable et créé un îlot de fraîcheur près de la Mairie.

La préservation de notre village passe par la maîtrise de son urbanisation. Aujourd'hui, dès qu'une propriété change de propriétaire (vente, héritage...), le 1^{er} réflexe de ce dernier est d'essayer de la diviser pour en tirer un meilleur profit. Ces divisions ajoutées au lotissement autorisé par mon prédécesseur derrière la Mairie font que la population de Boissettes aura augmenté de 20 à 25% d'ici 3-4 ans et s'établira aux alentours de 500 habitants. Nos équipements, nos infrastructures routières ne nous permettent pas d'aller au-delà en termes de densification, pour le bien-être et la sécurité des habitants actuels ou à venir. Cette maîtrise de l'urbanisation, le Plan Local d'Urbanisme actuel ne nous le permet pas complètement, c'est pour cette

raison que nous avons entamé en 2022 une démarche de modification du PLU qui devrait aboutir avant cet été. Nous devons, à la fois, travailler sur la quantité mais aussi la qualité du bâti nouveau ou à rénover ainsi que sur la protection de notre environnement.

Quant à l'embellissement et l'entretien du village, le travail de l'équipe municipale parle de lui-même avec l'entretien des espaces verts et des rues, l'installation de bancs et autres mobiliers urbains sur les berges de Seine et au parcours de santé. Nous continuerons en 2023

Ces dernières années, les aménagements de sécurité routière visant à ralentir la vitesse des véhicules ou créer des liaisons douces ont porté quasi exclusivement sur l'entrée ouest du village (création de haies et de marquage au sol, plateau surélevé à l'angle rue des sables et Mont aux lièvres, radar pédagogique...). En 2023, nous étudions avec l'aide du Conseil Départemental 77, l'installation à l'entrée est, aux Uzelles de plateaux surélevés, avenue du Général de Gaulle ainsi que des mesures visant à ralentir les véhicules dans la descente depuis le cimetière jusqu'à l'entrée du centre village et rue Brouard.

La transition écologique n'est pas une option. L'urgence climatique s'impose à nous. Si nous voulons laisser un monde vivable à nos enfants et petits-enfants, c'est maintenant qu'il faut agir. A Boissettes, nous n'avons pas attendu un été chaud ou la crise énergétique actuelle pour le faire. Dès le début du mandat, nous avons procédé aux travaux d'isolation de la toiture de la mairie eux-mêmes précédés de ceux d'isolation de la toiture de la salle l'Ecole. Pratiquement 70% de nos éclairages publics sont assurés par des LED basse consommation, avec dans certains cas des détecteurs permettant de baisser la puissance en cas d'absence de passage. C'est ce qui nous permet de ne pas couper notre éclairage public en milieu de nuit comme dans certaines communes. Nous espérons pouvoir atteindre les 100% LED pour notre éclairage public cette année si nous obtenons les subventions demandées. Le programme 2023 sera donc chargé !

Vous pouvez compter sur le Conseil Municipal et moi-même pour défendre Boissettes et ses valeurs en votre nom.

Je souhaite, à vous, vos familles et à Boissettes, une excellente année 2023. Prenez soin de vous et de vos proches.

Thierry SEGURA

Sommaire

Agenda	page 2
Interview du Conseil Municipal des Enfants.....	page 3
Vœux 2023	page 3
Reconstruction du village d'enfants	page 4
Reportage sur le métier de secrétaire de mairie.....	page 4
Informations communales.....	pages 5 et 6
Histoire de Boissettes	page 7
Partenaires territoriaux.....	page 8
Patrimoine de Boissettes	page 9
Informations utiles	page 10
Vie associative.....	page 11
Guide des professionnels/Bloc-Notes/Hommages....	page 12

Agenda.....

- **Conseil municipal** : les 3 et 24 mars
- **Reprise de la collecte des déchets verts** : le mardi 14 mars
- **Assemblée générale de l'ABSL** : le 1^{er} avril 10h30
- **Commémoration du 8 mai** : 11h Place de Verdun
- **Rencontres artistiques** : les 13, 14 mai à La Recellerie à Boissise la Bertrand
- **Tour du village en véhicules insolites** : le samedi 03 juin
- **Concours de pétanque** : le samedi 24 juin

Interview du Conseil Municipal des Enfants

Le vendredi 14 octobre 2022, le Conseil Municipal des Enfants 2022/2023 a été élu par les élèves de l'école Les Fontaines à Boissise-la-Bertrand. Le jeudi 19 janvier, quatre élus ont accepté de répondre à nos questions. Ils nous ont présenté Lola, leur camarade absente

- Vous êtes élus au CME, pouvez-vous vous présenter et nous exposer vos motivations personnelles ?

Lana : Je suis maire, j'ai 10 ans, je suis en CM2 et j'habite Boissise. L'an dernier j'étais conseillère et j'ai souhaité être maire cette année, pour être le porte-parole du CME à l'école. J'ai le sens des responsabilités et je suis organisée.

Lola : elle est 1^{ère} adjointe, a 9 ans et réside à Boissise. Elle a envie d'aider son village en proposant des idées. Elle communique aisément et elle est très organisée.

Hanna : Je suis 2^{ème} adjointe, j'ai 9 ans, je suis en CM1 et j'habite Boissise. Je souhaite participer aux activités du village. J'aime prendre la parole comme pour les commémorations ou les vœux.

Maher : Je suis conseiller au sein de ce CME, j'ai 10 ans, je suis en CM1 et j'habite à Boissise. Les activités du CME me plaisent. J'ai pris confiance en moi depuis notre élection grâce à la prise de parole en public. J'ai été très impressionné par les locaux lors de la visite de l'EHPAD. Je les trouve très agréables.

Nicolas : Je suis conseiller, j'ai 9 ans, je suis en CM1 et je suis le seul élu résidant à Boissettes. Je veux créer un lien fort entre nos deux villages. Je pense pouvoir aider nos deux communes.

- Quels sont les projets du CME ?

Notre CME est très sensible à l'environnement.



Nous avons trois grands thèmes avec pour chacun des projets :
L'environnement : Planter des arbustes vers l'école et fleurir davantage le village.

Nous voulions mettre plus de poubelles dans la forêt. Ce n'est pas possible car elles attirent les animaux qui viennent fouiller pour se nourrir. En revanche, nous pouvons mettre en place des affiches imperméabilisées pour sensibiliser les promeneurs à ne pas jeter les déchets.

- L'animation : Décorer le rond-point de l'église pour Noël ; Installer un parcours de santé au niveau du parc des Vives Eaux et des cages de foot dans la cour de l'école, après accord de la mairie.

- La solidarité : Faire des cartes de vœux pour les personnes âgées ; Collecter des jouets pour la fête de l'école ; Participer aux calendriers solidaires ; Installer une seconde cabine de livres destinée aux enfants.

Des visites du SMITOM-LOMBRIC, de la base militaire de Saint Leu et du Sénat sont prévues pendant notre mandat. Afin de développer des liens intergénérationnels, nous avons participé à un atelier gâteaux de Noël à l'EHPAD Les Bruyères. Cette visite sera renouvelée dans les mois à venir.

Vœux 2023



Après une interruption de deux ans en raison de la pandémie, la cérémonie des vœux s'est déroulée le dimanche 8 janvier dans la salle L'Ecole. Outre une centaine de boissettais, le Président de la CAMVS Mr Vogel, la conseillère départementale Mme Pichery, des maires de communes de l'Agglo et des officiers des forces de sécurité étaient présents. Dans son discours M le maire, Thierry Segura, a dressé un bilan des quasi trois ans de la mandature actuelle, notamment de la première année. En effet « élu au premier tour le 15 mars 2020, le nouveau conseil municipal ne peut pas être installé pour cause de premier confinement dès le 17 mars. L'ancienne et la nouvelle équipe décident de gérer la vie communale ensemble dans un souci d'intérêt général. Dans le même temps, une nouvelle secrétaire est recrutée et formée en plein confinement, suite à la démission de l'unique agent administratif

présente depuis 10 ans. En mai 2020, le nouveau conseil municipal est installé et la secrétaire, comptable dans le privé, réalise que la trésorerie laissée par son prédécesseur est insuffisante. En septembre 2020, le seul agent technique annonce son départ en retraite. Début 2021, nous avons redressé la trésorerie et recruté un nouvel agent technique ». M le Maire a également exposé les projets retenus pour les années à venir : réfection de la cour derrière la mairie, installation de plateaux surélevés, avenue du Général de Gaulle. Après un court discours de Mr Vogel, les lutins de l'ABSL ont remis des cadeaux aux enfants qui avaient déposé leur lettre dans la boîte aux lettres du Père Noël, installée Place de Verdun. Est venu ensuite le moment de déguster la traditionnelle galette des rois. Les colis, pour les habitants de plus de 70 ans, ont été remis lors de la cérémonie aux personnes présentes.

Un agréable moment de partage et de convivialité pour le plus grand plaisir de tous.

Florence Dechelle



Reconstruction du village d'enfants

En ce début d'année, le chantier de désamiantage et de démolition des anciens bâtiments du Village d'Enfants s'achève : déconnexion de l'ancien compteur EDF, démolition de la construction qui l'abritait, évacuation des derniers déchets notamment des anciennes cuves à fuel enfouies et dessouchage des arbres en mauvais état sanitaire notamment. Le contrat de promotion immobilière, qui a pour objet la construction du nouveau village, a été signé mi-décembre entre la Fondation ACTION ENFANCE et CAREIT Promotion, qui va prendre le relai des travaux sur le site à compter de mi-février. La première phase des opérations de reconstruction, estimée à 13 mois, a pour objet la construction des 9 nouvelles maisons d'habitation. Les deux premières semaines seront consacrées à la mise en place des installations de chantier, avant que ne commencent les opérations de terrassement. Pour rappel, les maisons de l'Ecovillage sont conçues en ossature bois, et préfabriquées par panneaux en usine, ce qui permet de limiter la durée du chantier et les interventions des entreprises de gros œuvre. A l'issue des 15 mois, soit au Printemps 2024, les enfants et leurs éducateurs quitteront les modulaires, où ils ont fait une rentrée scolaire et fin d'année



2022 sans encombre, pour s'installer dans leurs nouvelles maisons. Pendant la phase de construction qui s'annonce, l'accès au chantier continuera de se faire sur la départementale. Par ailleurs, le chemin des Uzelles, qui accueillera les installations de chantier et la base vie, sera fermé au public. L'accès à la forêt sera maintenu par le sentier du Bois des Grillons.

Julie Basset
Action Enfance



Reportage sur le métier de secrétaire de mairie



Le 6 décembre, à l'initiative du Centre départemental de gestion de Seine et Marne, un reportage vidéo a été tourné à Boissettes ainsi que dans la commune de Dormelles. L'objectif de ce tournage était de faire connaître le métier de secrétaire de mairie pour en faciliter le recrutement. Le CDG 77 en partenariat avec Pôle emploi et le Centre national de la fonction publique territoriale, lance cette année un dispositif de formation au métier de secrétaire de mairie. Il envisage de créer un réseau collaboratif des secrétaires de mairie de Seine et Marne, afin de mettre en place des temps d'échanges et de partage d'expériences.



Mme Adeline Philippe, secrétaire générale de la mairie de Boissettes et Thierry Segura ont été interviewés et filmés. M le Maire a expliqué que la secrétaire est le poste clé au sein de la commune, le bras droit du maire. Elle collabore avec les élus, assure la coordination entre les différents services. Elle est le garant de la législation. Des qualités relationnelles, de la discrétion et de la diplomatie sont requises. Mme Philippe, qui assure cette fonction depuis mai 2020 dans la commune, a présenté ses missions, son parcours. Elle apprécie la polyvalence de ce métier singulier, si essentiel au sein des collectivités territoriales.

Retrouvez la vidéo sur www.cdg77.fr ; zoom sur le métier de secrétaire de mairie

Informations communales

➔ Commémoration du 11 novembre

En cette fin de matinée, 25 habitants environ, plus nombreux que les années précédentes, s'étaient réunis Place de Verdun. M le Maire a accueilli le Conseil Municipal des Enfants de l'école des Fontaines, l'école commune à Boissettes et Boissise-la-Bertrand. Récemment élus, ils étaient présents pour la première fois à cette commémoration. Ils ont lu des textes et Thierry Segura a fait le vœu que leur venue devienne un rituel. Il les a invités à venir participer aux fêtes de Boissettes.

Après la lecture de l'hommage officiel de M Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, M le Maire a rappelé que cette cérémonie honorait « les morts de la Grande guerre » mais également rappelait « que la Paix a un prix, que la Paix n'est jamais acquise et que le 21^{ème} siècle n'a pas mis fin à la folie de certains hommes imbus de pouvoir et pétris d'ambition. Depuis le début de l'année, la guerre en Ukraine nous le rappelle tragiquement. Ce conflit en Europe, à notre porte, nous montre qu'aujourd'hui, comme au siècle dernier, la guerre tue des soldats, des enfants et des civils. La guerre sépare les familles, les amis, la guerre est un drame pour tous. Nos générations doivent à nos enfants et petits-enfants un monde en paix et une planète vivante et vivable... ».

Une minute de silence a ensuite été respectée.



Photos
Pierre-André Perchereau



➔ Travaux



- Un transformateur supplémentaire a été installé rue de la Varenne, par Enedis, afin de renforcer le réseau et répondre ainsi à l'augmentation de consommation de la commune.

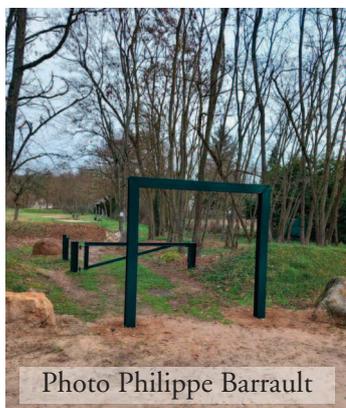


Photo Philippe Barrault

- Compte tenu des délais d'appel d'offre et du fait qu'il vaut mieux faire les travaux au beau temps, la réfection de la cour, derrière la mairie, aura lieu de juin à août contrairement à l'information donnée dans le journal d'octobre.

➔ Environnement



Un Liquidambar et un Camélia d'Automne, achetés par la mairie à l'occasion de la commémoration du 11 Novembre, ont été plantés dans le parc communal, à proximité des terrains de pétanque.

Un Albizia (Arbre à Soie) acheté à l'initiative des plus anciens joueurs de boules avec la généreuse participation de l'ABSL, est venu compléter le tout.

Ces arbustes rendent hommage à Serge CATTELAN, grande figure de l'ABSL dont il a été le président de nombreuses années.

Deux bancs et corbeilles, en matériau recyclé, ont été ajoutés à ceux déjà existants.

Oriane Podevin

Informations communales

➔ Vie scolaire

Le Conseil Municipal des Enfants 2022-2023 :

Le 17 novembre, après débats et discussions lors du Conseil Municipal des Enfants, les cinq élus ont voté pour leur programme. Il s'articule autour de l'amélioration de l'environnement (développement d'espaces verts, utilisation du potager, décorations de Noël), du développement durable (recyclage des objets) et de la solidarité (collecte de jouets, calendrier solidaire, visites des maisons de retraite...).

Leurs actions ont débuté dès le retour des vacances de la Toussaint, avec la lecture de deux textes aux commémorations du 11 Novembre à Boissettes et à Boissise-la-Bertrand. Puis les ateliers ont eu lieu pour la mise en place du calendrier solidaire, la création des décorations de Noël, l'entretien du potager de l'école et la réalisation des cartes de vœux pour les résidents de l'EHPAD Malka et de la Résidence Lucie et Edgar Faure.

Au retour des vacances de Noël, ils ont enchaîné sur la préparation de leur discours pour les vœux du maire de Boissise-la-Bertrand et sur les ateliers de jardinage. Un grand merci à Magali et Annie respectivement 4^{ème} adjointe et conseillère municipale à Boissise qui les guident dans leurs nouvelles fonctions ainsi qu'à Camille, directrice du centre de loisirs et enfin à Patrick et Christian membres du conseil des aînés pour leur précieuse aide lors des ateliers.

Marie Cornet-Vernet



➔ Vie culturelle

Les communes de Boissise la Bertrand et Boissettes organisent la 4^{ème} édition des rencontres artistiques les 13 et 14 mai 2023 dans la salle La Recellerie à Boissise. Le thème retenu est « Au fil de l'eau ». Les artistes des deux villages, amateurs et professionnels, doivent s'inscrire dans leur commune de résidence à l'aide du bulletin d'inscription disponible sur le site boissettes.fr ou en mairie.

Il devra être retourné par mail à : pascal.bacquet@boissettes.fr ou déposé en mairie avant le

18 mars. Le règlement intérieur de l'exposition signé complètera l'inscription. Les artistes pourront exposer jusqu'à trois œuvres.

Les techniques retenues sont la peinture, le dessin, la sculpture et la photographie. Cette année, l'exposition sera ouverte aux jeunes artistes qui devront être inscrits par leurs parents. Le lundi 15 mai sera réservé à la visite des élèves de l'école des Fontaines.



➔ Le Plan communal de sauvegarde (PCS)



Pour faire face aux catastrophes et aux sinistres majeurs : tempêtes, crues, fortes chutes de neige, pluies torrentielles, canicule... la commune doit disposer d'une organisation de gestion de crise et de mobilisation des moyens présents. Le PCS complète et appuie les actions des services de secours, de sécurité et de santé publique de l'Etat et du département. Il organise les actions de solidarité communale.

Le PCS définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en regard des risques encourus.

➔ Communication



Vous venez de vous installer à Boissettes ? Nous vous rappelons les moyens de communication que la mairie met à votre disposition pour vous informer au mieux.

- Le journal, qui paraît 3 fois par an, en février, juin et octobre, est distribué dans les boîtes aux lettres.

- Le site boissettes.fr où vous trouverez toutes les actualités concernant la commune, l'AGGLO mais aussi des informations plus générales voire nationales. Sur ce site, nous vous conseillons de vous inscrire à la newsletter en renseignant votre adresse mail en bas de la page d'accueil. Vous recevrez alors en temps réel toutes les informations importantes comme les actuels 146 abonnés.

Vous pouvez aussi nous poser des questions via ce site à « *Nous contacter* »

- L'application mobile Panneau Pocket que vous téléchargez gratuitement sur votre téléphone, tablette ou ordinateur. Vous mettez Boissettes en favori en cliquant sur le cœur. Vous recevrez, ainsi, une notification vous informant où que vous soyez. Actuellement 128 tablettes ou smartphones ont mis Boissettes en favori.

Le PCS de Boissettes est en cours de réactualisation et nous devons recenser la population ayant besoin d'une attention particulière. Nous rappelons donc la nécessité de se faire recenser dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels (articles L116-3 et L121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles).

A cet effet, vous trouverez dans le site boissettes.fr, rubrique famille, un document que vous pouvez remplir et renvoyer en mairie ou l'obtenir en contactant le secrétariat de la mairie au 01 64 37 83 05.

Vos données confidentielles sont conservées en mairie, par les seuls membres du CCAS

Histoire de Boissettes

L'école à Boissettes : de 1766 à la Restauration.

Extrait de la monographie de 1888, épisode 5 (cote 30Z32 ;
Archives départementales de Seine et Marne)

L'enseignement occupe une part importante de la monographie rédigée par l'instituteur à l'occasion de l'exposition universelle de 1889. Cela est logique puisque l'auteur est l'instituteur de Boissettes. Il commence cette partie par un historique de l'école de Boissettes.

« La première école est établie dans la commune de Boissettes date de l'année 1766, elle est due à la libéralité de la Dame Lefouin, veuve d'un ancien gouverneur de Melun qui possédait une maison de campagne dans la localité. Cette dame avait fondé (créé) pour le logement du maître d'école une rente perpétuelle de 51 livres 1 sol 8 deniers sur les aides et la gabelle ; et moyennant le produit de cette rente comme indemnités, le curé Maurevert, doyen rural de la paroisse consentait à loger l'instituteur dans son presbytère qui n'est autre que la maison d'école actuelle (en 1888). Cet état de choses durera jusqu'en 1792 époque à laquelle il fallut chercher un autre emplacement pour l'école, le presbytère étant sur le point d'être mis en vente comme bien national. Le 11 juillet 1792 le Sr Michel Bonaventure Vignot(1) louait une maison à la commune pour le logement de l'instituteur. Cette maison se composait « par bas » d'une salle qui servait de classe à ladite école et « par haut » d'une chambre et grenier au-dessus, cour commune par derrière.

Ensuite une délibération du 16 novembre de la même année nous rapporte que par exploit de Rousseau père, huissier à Melun du 10 août dernier ledit Michel Bonaventure Vignot a donné congé à la commune de Boissettes du loyer de ladite maison pour la Saint-Martin prochaine ; quand conséquence de ce congé, il s'agit de pourvoir à un nouveau logement pour le maître d'école. Il est dit dans une délibération ultérieure (23 septembre 1792) qu'il sera fait une répartition entre tous les citoyens en raison de leur propriété pour la construction d'un bâtiment sur la place de l'église adossé au mur de Monsieur Huet et autres propriétaires voisins lesquels bâtiments seraient de tout temps affectés et destinés à l'école et au logement du maître d'école et de son ménage (la mairie actuelle ?).

La même délibération ajoute que vu l'impossibilité d'habiter le nouveau logement à la Saint-Martin prochaine, époque du congé de Vignot, Sr Lefort l'un des citoyens de Boissettes offre en attendant une salle pour faire l'école dans sa maison sur la place de l'église au coin de la rue Brouard et de la rue Basse (rue de l'Eglise ? puis rue Paul Gillon ?) à raison de 3 livres de loyer par mois pendant lequel temps le maître d'école et son ménage pourraient être logés et installés gratuitement dans la maison commune.

La période du Consulat et de l'Empire n'est pas abordée dans ce texte (NDLR)

Dans les premières années de la Restauration, il n'y a plus d'instituteurs à Boissettes et les enfants fréquentent l'école de Boissise-la-Bertrand (2) »

Durant la période révolutionnaire, l'enseignement primaire a fait l'objet de nombreux projets, lois et arrêtés décrivant les objectifs pédagogiques, l'organisation de l'enseignement et le rôle des instituteurs comme des communes. Certains projets ont été votés par l'assemblée ; le cadre général des projets est conforme aux idées de la révolution mais le plus souvent les modalités de mise en place comme des moyens sont absents et excluent les enseignants religieux expérimentés de la période précédente. Le fonctionnement des écoles primaires est à la charge des communes avec notamment le bâtiment de l'école et le logement de l'instituteur et de sa famille. Les comptes rendus des réunions des conseils municipaux relatent ces problèmes pratiques entraînant des charges nouvelles.

- (1) Ancêtre d'un habitant actuel de la commune
- (2) Par la suite, les jeunes de Boissettes retrouveront leur école à Boissettes

Xavier Daras

↳ Que fait l'AGGLO pour vous ?

Nous vous avons déjà présenté le projet de territoire dans les éditions de juin 2021 et février 2022.

Après le bilan de la concertation en janvier-février 2022 et la finalisation des actions, le projet de territoire « Ambition 2030 » a été approuvé en mars 2022, en Conseil communautaire.

La Communauté d'Agglomération a affirmé sa volonté de faire exister la Seine en tant que bien commun partagé.

La mise en valeur de l'Axe Seine s'appuie sur le fleuve comme vecteur de l'identité de l'AGGLO. Les ambitions sont multiples : donner une image plus lisible du territoire, développer le tourisme vert, attirer de nouveaux habitants, valoriser le cadre de vie pour améliorer la qualité de vie des habitants actuels, faire valoir la diversité, l'étendue, les qualités des paysages et des milieux.

Afin de bâtir ensemble l'avenir de notre territoire, des groupes de travail ont permis de dessiner les orientations du projet. Pour approfondir certains points, des rencontres vont avoir lieu avec les communes, de façon individuelle, sur des sujets qui leur sont propres et ceux en lien avec le territoire et leur intégration à la Seine.



↳ La Caisse départementale d'aide au logement



Cette caisse a été créée et financée par le Département de Seine et Marne et subventionnée par la Caisse d'allocations familiales.

Elle propose des prêts pour aider au financement dans le domaine de l'habitat. De nouvelles conditions d'attribution sont appliquées depuis le 1^{er} octobre 2022 : nouveaux montants et durées des prêts, barèmes de ressources réévalués.

Ce financement peut aider à l'accession à la propriété, à la construction, aux travaux d'agrandissement, de rénovation, d'adaptation, de réhabilitation.

La priorité est donnée aux travaux d'isolation, d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables.

Certaines conditions sont requises pour bénéficier de ces prêts : l'habitation doit se situer en Seine et Marne et constituer la résidence principale et personnelle du demandeur.

Le barème des ressources CADAL s'applique.

Pour plus d'informations :

01 60 65 94 88 ou 01 64 87 95 07-
contact@cadal77.fr

<http://cadal77.wixsite.com/cadal77>

Adresse postale : CADAL Hôtel du Département
CS50377/77010 Melun cedex

Bureaux : 3 rue Paul Cézanne 77000 La Rochette

↳ Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

Depuis 2011, le SMITOM-LOMBRIC s'est engagé dans une démarche en faveur de la réduction des déchets et a mis en place un nouveau « Programme Local de Prévention ».



Ce programme 2022-2027 vise à développer quatre démarches :

- Le compostage
- L'économie et le réemploi
- La sensibilisation
- La consommation responsable

Les objectifs du SMITOM-LOMBRIC sont :

- réduire de 15% la production de tous les déchets ménagers et assimilés d'ici 2030 par rapport à 2010.
- tendre vers 100% de plastique recyclé d'ici le 1^{er} janvier 2025.
- développer le réemploi et augmenter la quantité de déchets (DEEE, textile, mobilier) faisant l'objet de préparation à la réutilisation ou d'un recyclage, en orientant vers ces filières 55% des déchets en 2025.
- augmenter la quantité de déchets non dangereux et non inertes en vue d'une valorisation sous forme de matière, notamment organique avec un taux de valorisation matière de 65% en 2025.

Voici quelques exemples d'actions concrètes menées sur le territoire : animations auprès des scolaires (du CP au CM2), visites des parcours pédagogiques de Vaux le Pénil et Réau, distribution de compost et de broyat à la plateforme de compostage de Réau.

D'autre part, à partir du 1^{er} janvier 2023 vous avez la possibilité d'obtenir un composteur gratuitement en remplissant le formulaire disponible sur le site du SMITOM-LOMBRIC (lombric.com ; demande de composteur).

Un agent prendra ensuite contact avec vous. Le composteur sera livré et monté à votre domicile après une prise de rendez-vous. La charte vous sera distribuée, vous engageant à recevoir un agent du SMITOM-LOMBRIC une fois par an afin de permettre le suivi du projet.

Daniel Mathe

La plaque
de cocher
de Boissettes



• Après restauration par Fabien Demeules •

Pour la partie gauche de la plaque, lire « Chemin vicinal (*aujourd'hui communal*) ordinaire N°2 ».

Pour la partie droite « Chemin de grande communication N°39 », « Embranchement (*c'est l'origine du E de la route départementale actuelle 39E*) de Melun à Boissettes ».

Comme dans beaucoup de communes, des plaques de cocher sont encore en place ; elles sont le plus souvent, à l'abandon dans un état dégradé par le temps. Dans un mouvement général d'intérêt des communes pour leur histoire, ces plaques s'inscrivent comme une trace d'un patrimoine historique.

Aujourd'hui, la plaque de Boissettes a été remise à son emplacement d'origine sur le mur d'une maison, rue Brouard face à l'arrêt de bus. Elle a fait l'objet d'une restauration complète (sablage, antirouille, mise en peinture du fond bleu et réchappissage des caractères en blanc) afin de la remettre dans son état d'origine (couleur bleue comprise).

Cette plaque ou « tableau indicateur » est au moins centenaire (les premières datent de 1845) ; la hauteur de son accrochage sur le mur correspond à celle des cochers conduisant les chevaux.

En 1911, il y a 8 propriétaires de chevaux à Boissettes (principalement les propriétaires des résidences secondaires). Ces chevaux seront bientôt remplacés par des automobiles qui nécessiteront des plaques avec une typographie de grand format et qui seront placées à la hauteur que nous connaissons aujourd'hui.

Xavier Daras

➔ Coordonnées utiles

Maison départementale des solidarités de Melun Val de Seine (MDS) :
750 avenue Saint Just 77000 Vaux le Pénil



Tél. 01 64 10 62 40

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) :
21-23 avenue du Général Leclerc Melun 77000



Tél. 0 810 25 77 10

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine et Marne (CPAM) :
Cour de la Reine Blanche Melun 77000 ou 399 rue Aristide Briand 77350 Le Mée sur Seine
ou CPAM 77605 Marne la Vallée cedex 03 - Site internet national. www.ameli.fr



Centre des impôts de Melun extérieur :
Cité administrative, 20 quai Henri Rossignol, Melun 77000
Courriel : sip.melun-exterieur@dgfip.finances.gouv.fr



Tél. 0 891 150 416

Préfecture de Seine et Marne : 12 rue des Saints-Pères Melun 77000

Tél. 01 64 71 77 77

Passport ou Carte d'identité

Les mairies de Melun, Dammarie les lys et Savigny le Temple disposent de biométrie. Vous pouvez remplir en ligne une pré-demande sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Cette pré-demande vous permet d'obtenir la liste des pièces à fournir. Vous devez ensuite prendre un RDV dans une de ces trois mairies pour déposer votre dossier dans un délai maximum de six mois. Vous devrez conserver et présenter votre numéro de pré-demande ou QR code lors de ce RDV.



Mairie de Melun : 14 rue Paul Doumer Melun 77000

Tél. 01 64 52 33 03

Mairie de Dammarie les Lys :
Centre administratif : 593 rue du Bas Moulin Dammarie-les-Lys 77190

Tél. 01 79 76 96 00

Mairie de Savigny le temple : 1 place François Mitterrand Savigny-le-Temple 77176

Tél. 01 64 10 18 00

Inscription sur les listes électorales :
En mairie de Boissettes ou en ligne via le site : www.service-public.fr



Pôle emploi : 199 avenue Anatole-France Dammarie-les-Lys 77190



Inspection académique :
Cité administrative, 20 Quai Hippolyte Rossignol Melun Cedex 77000

Tél. 01 64 41 27 77

Académie de Créteil : ac-creteil.fr.

➔ Qu'est-ce-que FR-Alert ?

La directive européenne du 11 décembre 2018 impose aux 27 états membres de l'Union européenne l'obligation de se doter d'un système d'alerte des populations, via la téléphonie mobile.

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations, opérationnel depuis juin 2022. Il permet d'envoyer des notifications, sur le téléphone mobile, aux personnes présentes dans une zone confrontée à un grave danger. Les événements majeurs qui peuvent faire l'objet d'une notification sont les suivantes : catastrophe naturelle, acte terroriste, dangers sanitaires, accidents biologiques et chimiques, incidents technologiques et industriels. Ce dispositif transmet des informations complémentaires relatives à l'évolution de la situation ainsi que la fin de l'alerte.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable pour recevoir alertes ou de télécharger une application mobile ; vous recevrez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique et

d'une vibration, même si votre téléphone mobile est en mode silencieux. En revanche, vous ne la recevrez pas si votre smartphone est en mode avion ou éteint.

Le dispositif FR-Alert repose sur la technologie de diffusion cellulaire. Les messages d'alertes sont diffusés sous la forme d'ondes radio par les antennes de télécommunication et non pas par SMS, afin d'éviter de saturer le réseau en cas d'envoi à un grand nombre de personnes. La diffusion cellulaire fonctionne sur la 4G (5G à l'avenir), ce qui exclut les téléphones classiques. Le système de SMS géolocalisés fonctionnant sur de la 2 G, 3G, ou 4 G sera déployé ultérieurement.



➔ ABSL



Concert d'Automne



Pierre-André Perchereau

Le samedi 8 octobre à 20h30 s'est déroulé un concert donné par l'ensemble Patricia Saquet. Au programme des œuvres de Beethoven, Mozart et Bizet, bien mises en valeur par l'acoustique de grande qualité de l'église Saint Louis. Cet ensemble à cordes créé en 2000, rassemble des musiciens amateurs et professionnels, tous animés par une même passion de la musique. Sous la direction de Patricia Saquet, les musiciens ont transmis au public charmé leur plaisir de jouer ensemble. Pour les remercier, l'ABSL les a conviés à un pot amical.

Jazz et Beaujolais : Toujours gagnants !



Le beaujolais primeur, en ce 19 novembre 2022, arborait un profil très fruité et rond en bouche, de quoi satisfaire les convives, attentifs également aux trois musiciens du groupe RUNKAZZ mêlant rock, blues, funk, soul et jazz. Le quiz-vin préparé par Cyrille et animé par Pit a requis la participation de tous et a été remporté par Daniel Mathé, féru d'œnologie. L'ABSL remercie les nombreux bénévoles pour leur aide tout au long de la soirée et particulièrement celles et ceux qui ont fourni et/ou concocté les desserts très appréciés.



Photos Chantal Anglade

Le Père Noël a apprécié sa halte à Boissettes



Il s'est reposé dans le chalet bien isolé que Bernard et François ont remonté devant l'église, avec parking VIP pour son traîneau et Comète, son renne préféré. Lors de ses pauses, il a lu les neuf lettres que des enfants avaient déposées dans sa boîte à lettres et elles l'ont beaucoup touché ; mais le Père Noël manque de

temps, alors il a demandé à l'ABSL d'offrir à chaque enfant un cadeau de sa part, ce dont Katy et Nicolas, avec la complicité de Chantal et Oriane, se sont chargés le 8 janvier, à l'occasion des vœux du Maire.

Franceline Adt-Guilbert

Guide des professionnels

Vous êtes jeunes parents et cherchez à faire garder vos enfants. Vous pouvez, dorénavant, trouver une solution dans Boissettes grâce à l'installation dans le village de deux assistantes maternelles.

Mme Jouenne Jessica habite au 1 rue de la Varenne depuis un an et demi.

Titulaire de plusieurs diplômes dans la photographie et d'un CAP petite enfance, elle a été agent spécialisé en école maternelle (ASEM) à Melun. A la naissance de ses enfants, elle s'est tournée vers le métier d'assistante maternelle.

Mme Jouenne a un agrément depuis cinq ans et une capacité d'accueil pour quatre petits « loulous ». Une pièce de la maison leur est entièrement dédiée.

Vous pouvez trouver d'autres informations sur le site Nounou-top.fr sur lequel elle est référencée.

N'hésitez pas à la contacter :

06 52 57 91 52

jouenne.jessica@gmail.com



Photo Mme Jouenne

Mme Rat Laetitia habite au 3 rue de la Varenne.

Elle est actuellement en reconversion pour devenir assistante maternelle. Elle a obtenu dans un premier temps, trois agréments pour l'accueil de trois enfants de 0 à 3 ans. Sa formation permettra de finaliser son dossier afin de commencer à accueillir les bouts de choux dès le mois de septembre 2023.

Pendant ce temps d'accueil, Mme Rat envisage de proposer, aux parents qui le souhaitent, la diversification menée par l'enfant (ou DME), le portage, la motricité libre ou encore la langue des signes.

Elle créera un environnement inspiré par la pédagogie Montessori afin de favoriser l'éveil, le bien-être et surtout l'autonomie du jeune enfant, et ce, à travers toutes sortes d'activités et de matériels adaptés (plateaux et bacs sensoriels à thèmes, étagères et bibliothèque à hauteur de l'enfant etc...). Une pièce d'environ 9m² sera spécialement dédiée aux enfants.

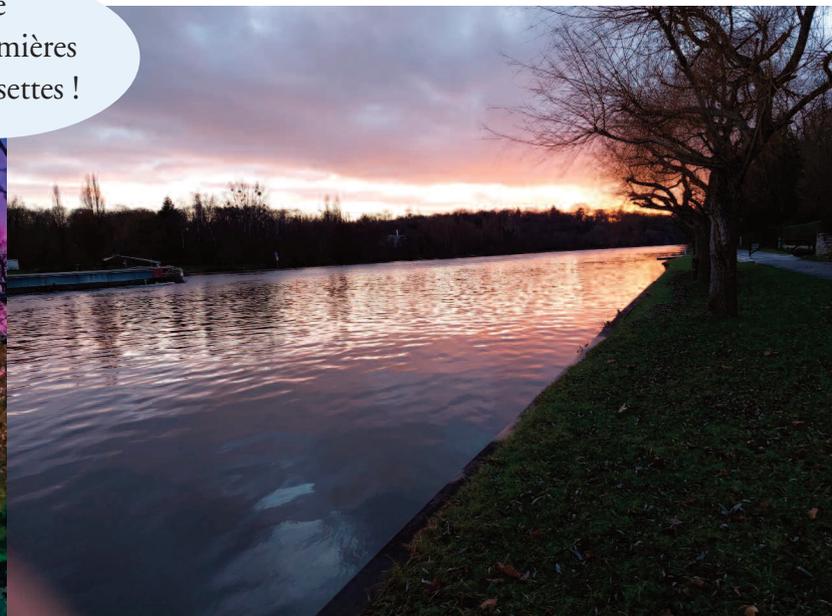
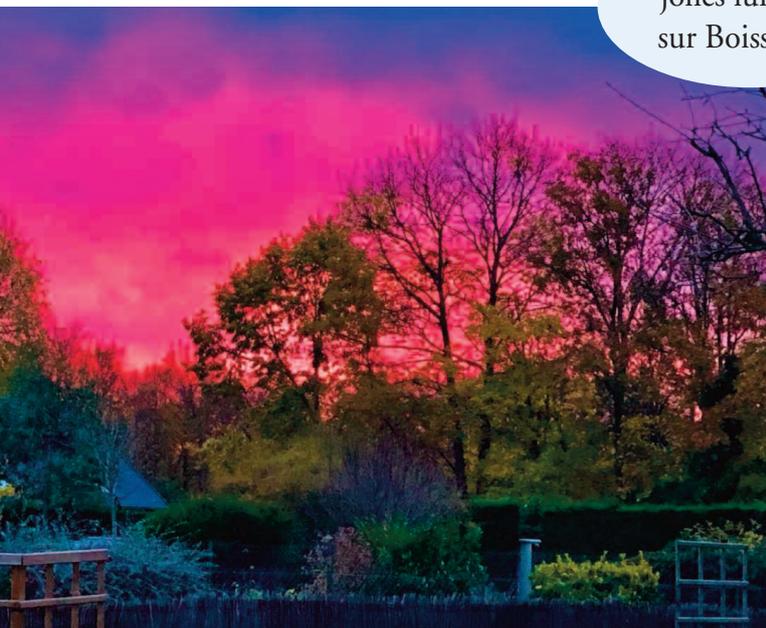
Pour la contacter :

06 19 20 81 48

rat.laetitia@yahoo.fr

➔ Bloc-Notes

De
jolies lumières
sur Boissettes !



Photos Daniel Mathe et Christian Bacquet

Hommages

L'équipe municipale assure de sa sympathie les familles éprouvées par le décès de :

- Mme TESOLIN : le 11 décembre 2022

- Mme SERGEANT : le 14 janvier 2023